VENTES AUX ENCHERES.

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WALTER C. HUSSEY.—No.110,518 COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION B.

Cette habitation de valeur à deux étages, No. 234 Sud Claiborne, bornée par l'Avenue Tulane et les rues Robertson et Gasquet, LE MERCREDI, 20 JANVIER 1915, À MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, près de la rue Union,

Moi, PETER GALLAGHER, un encanteur licencié de la Paroisse d'Orléans, vendra en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, signé le 9 décembre 1914, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée: Un lot de terrain dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 403, borné par les rues Claiborne, Gasquet, Sud Robertson et l'avenue Tulane, anciennement rue Commune, le dit lot désigné par le No. 12 sur un plan déposé au bureau de D. J. McKay, ancien notaire, le dit lot mesure 25 pieds de face sur la rue Claiborne, par 25 pieds, 3 pouces et 2 lignes en largeur sur l'arrière 169 pieds, 1 pouce sur la ligne du lot No. 11; 172 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur le ligne du lot No. 13, le dit lot étant entre les lots Nos. 11 et 13.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer en dessus du prix d'achat les impôts de la ville, de l'Etat pour 1914, l'impôt de revenu des Etats-Unis 1914, et tous les certificats nécessaires pour passer l'acte de vente devant G. W. Flynn, notaire public, à la dépense de l'acheteur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
GEORGE W. FLYNN, Avocat.
déc—13,20,27 jan—3,10,17,20

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de beaux lots pour bâtir, bien situés dans le Troisième District, seront vendus séparément par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureaux No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 7 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendus aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 19 novembre 1914, et signé le 25 novembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans le procès de Mlle Marie Ellise Watkins, et als., vs. Yvonne Laudumiey, et als., No. 110,323, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Deux certains lots de terrain avec améliorations, etc., situés dans le Troisième District de la ville, dans l'ilet borné par Clouet, N. Robertson, N. Claiborne et rue Louise, désignés comme lots Trois et Quatre, se touchant et mesurant chacun trente pieds de frontage sur la rue Clouet sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et égales.

2. Deux certains lots ou portions de terrain, situés dans le Troisième District de la ville dans l'ilet borné par les rues Nord Galvez et Nord Miro, St. Anthony, Nord Galvez et Annette, une de ces deux portions est composée des lots originaux 11 et 12 et des portions arrières des lots 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16 et 17 et mesure plus ou moins cent-sept pieds de frontage sur Nord Miro, même largeur sur le derrière avec une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles. L'autre portion joint la portion décrite ci-dessus à l'arrière et est composée du tout du lot original 24 et la portion de derrière des lots 1, 2, 3, 4 et 5, et mesure plus ou moins quarante trois pieds et un pouce de front sur la rue Nord Galvez, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre deux lignes égales et parallèles. Toutes ces mesures sont françaises.

La propriété ci-dessous sous No. 2 sera vendue d'après un croquis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député surveyeur de la ville, le 4 décembre 1914, comme suit:

La portion de terrain de front sur la rue Nord Miro, soit trois lots désignés par les lettres R, S, T, mesurant chacun 35 pieds, 8 pouces sur Nord Miro par 160 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

La portion de terrain de front sur Nord Galvez, soit un lot désigné par la lettre Y, mesurant 43 pieds de front sur la rue Nord Galvez par 160 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Tous ces lots seront vendus séparément.

Termes — Comptant; les taxes de 1914 et tous les certificats habituels et nécessaires devront être payés par les acheteurs. 10 pour cent exigés à l'époque de la vente. Actes de vente passés devant H. L. Loomis, Jr., Esq., notaire public, aux frais des acheteurs.

SUTHON & LOOMIS, Avocats.
déc—6,8,13,20,27 jan—3,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 17 novembre 1914, et signé le 23 novembre 1914, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Florence Heinrich vs. Wm. Fred Keff, et als., No. 110,271, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 1018 (ancien No. 160), borné par les rues Johnson, Arts, Grant, Galvez et Painters, désigné par les Nos. 8 et 9; et mesurant chaque 28 pieds, 5 pouces face à la rue Arts, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot en question formé le coin des rues Arts et Galvez.

CONDITIONS — Un tiers (1-3) ou plus comptant, le solde dans un et deux ans avec intérêt de sept (7) pour cent par an; le dit solde étant représenté par des notes d'égale valeur, assuré par hypothèque et le lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue. L'acte de vente devra renfermer toutes les clauses de sécurité habituelles. L'acheteur payera les taxes de 1915. Dix pour cent seront exigés de l'acheteur au moment de la vente, l'acte de vente devant L. M. Janin, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

PARKERSON & PARKERSON, Avocats.
déc 6-13-20-27 jan 3-7

Par PAUL H. TESSIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Installations pour merceries, tiroir-caisse, meubles de ménage, ainsi que le contenu d'un bar.

Succession de Robert Huxén.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,265 — Par PAUL H. TESSIER, encanteur, bureaux 632 rue Gravier, MERCREDI, 23 décembre 1914, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, datée du 11 décembre 1914, dans l'affaire ci-dessus et d'après l'inventaire enregistré, la propriété suivante:

Sur les lieux, No. 1801 rue Carondelet, au coin de la rue Félicité, à 10 h. du matin, le contenu du "Club Café."

Sur les lieux, No. 2226 rue Sud Remparts, encoignure de la rue Première, à 11 h. du matin, un lot de meubles, épiceries, installations et caisse enregistreuse.

CONDITIONS — Comptant.
déc—13,17,20,23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Alexander Bordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,235 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Marie Bordes, veuve d'Alexander Bordes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS,
HAROLD A. MOISE, Avocats.
déc—[illegible]

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

J. Stonewall Hanna, et als., vs. The Minor Cleo Hanna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,489 — Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau, 134 rue Carondelet — MARDI, 12 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 2 décembre 1914, et signé le 14 décembre 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus les propriétés suivantes à savoir:

1er. Six certains lots de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, auparavant faubourg Plaisance, dernièrement dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dans l'Ilet No. 11, borné par Louisiane, Magasin, Camp et Delachaise, conformément à un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire public; les dits lots se touchant et mesurant comme suit: le lot No. 6 mesure trente pieds, deux pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, par cent vingt huit pieds de profondeur; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun trente-deux pieds, trois pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, par cent-vingt huit pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure trente-deux pieds de face sur la rue Camp par cent soixante et un pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; mesures américaines. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Camp.

2. Deux certains lots, situés et étant dans le Sixième District de la ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, rues Magasin, Camp et Delachaise, anciennement dans le faubourg Plaisance, dans la Paroisse de Jefferson et désignés par les Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 11, qui est borné comme dit auparavant, sur un plan tiré par Hedin et déposé au bureau de Théodore Guyol, anciennement un notaire de cette ville; les dits lots de terrain se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds et quatre pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent-vingt huit pieds.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant, la balance représentée par des billets payables en un et deux ans, la portion du crédit sera converte par un lien du vendeur et hypothèque, avec toutes les clauses de sûreté sur lesquelles la propriété a été vendue la portion due portant un intérêt de sept pour cent par an. L'acheteur assume toutes les taxes pour les années 1913 et 1914, et le payement de l'acte de vente devant E. M. Stafford, Esq., notaire public, sur et au-dessus du prix d'achat, l'acheteur déposant dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

déc—12,13,20,27 jan—3,10,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Joséphine Post, Veuve de Frédéric W. Ames.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,794 — Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureaux 134 rue Carondelet — MARDI, 12 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 11 décembre 1914 de l'Honorable Porter Parker, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante sera vendue, savoir:

Un certain lot de terrain ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui en quelque sorte y appartiennent, désigné par le No. 6056 rue Hurst, et No. 1175 rue Webster, et comprenant une habitation de deux étages et magasin contenant une pharmacie au rez-de-chaussé et appartement au-dessus, situé dans le Sixième District de la ville dans l'ilet No. 57, borné par les rues Webster, Garfield (anciennement Jeannette), Hurst et la ligne de Bloomingdale. Le dit lot est désigné par le No. 10, sur un plan de Edgar Pilié, surveyeur, datée 23 mai 1892 et annexé à un acte de vente par J. Z. Spearing, notaire public de la ville, le 22 mai 1892. Le dit lot forme l'angle des rues Webster et Hurst et mesure vingt-neuf pieds de face sur la rue Webster par cent-vingt pieds de profondeur et face sur la rue Hurst et cent-vingt pieds, trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. 9 et trente pieds, six pouces, cinq lignes sur le derrière.

Un investissement d'un mérite exceptionnel vendu avec bail expirant le 31 décembre 1917 à $75 par mois, avec le privilège de renouvellement pour autres cinq ans pour le même prix sous la condition que le locataire donne 60 jours de notice.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage suivant le désir de l'acheteur; balance, s'il y en a, à crédit pour un, deux ou trois ans, garanti par lien sur propriété et billets de l'acheteur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente et toutes les clauses habituelles à partir de la date d'adjudication. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant M. S. Mahoney, Esq., notaire public, à la charge de l'acheteur.

A. J. CAHILL, Avocat.
déc—12,13,20,27 jan—3,10,12

Par WALTER GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau cottage double, No. 2829 rue Perdido, près de la rue Dupré.

Succession de Mme Priscilla Jones, Veuve de Bayley Shores.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,305 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B, datée et signée 15 décembre 1914, et adressé à Walter Goldman, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 janvier 1915, la propriété foncière décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations, etc., situé dans le Premier District de la ville, dans l'ilet No. 614, borné par les rues Perdido, White, Gravier et Dupré, désigné comme lot No. 9 sur un croquis de E. Pilié, annexé à l'acte devant E. L. Weil, notaire de cette ville, le 13 mars 1903, et mesurant d'après le dit, 30 pieds, 9 pouces, 5 lignes de face sur la rue Perdido, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant, le reste à un an à huit pour cent de la date de vente; clauses habituelles de sécurité; l'acheteur devra payer les taxes de 1915 et l'acte de vente devant Emanuel L. Weil, notaire, sera aux frais de l'acheteur. L'acheteur devra déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

WALTER GOLDMAN,
624 Place Commerciale. Encanteur.
déc—17,20,27 jan—3,10,17,21

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sebastien Huber, No. 106,971, Cour Civile de District, Division A.

Vente en partage de propriété de valeur extraordinaires, de revenu considérable et de propriété à la campagne.

2229-31 Melpomène, entre Franklin et Liberté; double cottage; rentes $30 par mois; gallerie de front, 7 pièces; égoûts de chaque côté.

1313-15 Fréret, entre Erato et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front; égoûts de chaque côté.

1405-07 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front, 4 pièces, hangar; égoûts de chaque côté.

1527-29 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore, et **2215 Terpsichore**, seront vendues ensemble; double cottage; rentes $28 par mois; 4 chambres, bain, hangar; égoûts de chaque côté; cottage simple; rentes $11 par mois; 3 chambres et gallerie.

1511-13 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore; double cottage; rentes $20 par mois; 3 chambres; égoûts de chaque côté.

1109-11 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; cottage double; rentes $27 par mois; gallerie, 4 chambres, hangar; égoûts de chaque côté.

3126-28 Erato, entre Roman et Derbigny; cottage double; rentes $18 par mois; 3 chambres, hangar, etc., de chaque côté.

Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, comté de Hancock, Waveland, Miss.

Dix lots, Block No. 166, Ansley, comté de Hancock, Miss.

AUX ENCHERES

MERCREDI, 13 janvier, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, bureaux No. 326 rue Baronne, vendra aux enchères publiques à la date sus-indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour publique le 30 novembre 1914, et le jugement lu et signé en dite cour le 4 décembre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, désigné comme lot No. huit (8) dans l'ilet numéro seize (16), borné comme décrit ci-dessus, mesurant trente et un (31) pieds de face sur la rue Melpomène, par cent-vingt sept (127) pieds, neuf (9) pouces de profondeur entre des lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent; la dite propriété porte les numéros municipaux 2229 et 2231 rue Melpomène, et consiste d'un double cottage ardoisé, deux étages à l'arrière, gallerie, sept chambres et cabinet de chaque côté; rentes $15 chaque côté; eau et égoûts. Acquis de Marie J. Perrier le 24 juin 1876, acte passé devant N. J. Castell, ancien notaire, régistré C. O. livre 147, folio 512, de même 2 février 1911, régistré C. O. livre 240, folio 28.

2. Un lot de terrain, avec tous les droits, voies, bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 383, auparavant No. 14, compris entre les rues Thalie, Erato, Fréret et Locust, désigné comme lot No. deux (2), mesurant (mesure américaine) trente-deux (32) pieds de face sur la rue Fréret, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-vingt six (126) pieds, sept (7) pouces et deux (2) lignes. Acquis de Martin Schmidt, le 6 février 1886, sous acte passé devant Peter J. Kromer, notaire public, régistré dans le livre 123 des transfers de propriétés, folios 762 et 763, de même le 2 février 1911, régistré dans le livre 210 des transfers des propriétés, folio 28. La dite propriété porte le numéros municipaux 1315 et 1317 rue Fréret et consiste en un cottage double ardoisé, contenant gallerie de devant, 4 chambres et un hangar de chaque côté, et eau et égoûts.

3. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Harvard et Thalie, désigné comme lot numéro dix-sept (17) du numéro d'ilet (17) dix-sept, lequel ilet est borné comme décrit ci-dessus d'après un plan de George T. Dunbar, ancien voyer, le 1er avril 1848, déposé au bureau d'Adolphe Mazereau, anciennement notaire de cette ville, mesurant trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de B. R. Hanrey, le 22 octobre 1887, suivant acte devant A. Doriocourt, ancien notaire, régistré dans le livre 127, folio 701, dans le régistré des transfers de propriétés, et de même le 2 février 1911, régistré dans livre 240, folio 28, du dit régistré. La dite propriété porte le numéros municipaux 1105 et 1107 rue Liberté et consiste en un double cottage ardoisé, gallerie de devant, 4 chambres et hangar de chaque côté. Rentes $13.50 chaque côté et eau et égoûts.

4. Un certain lot, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot numéro dix-huit (18) sur un plan tiré par G. T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, et déposé pour information au bureau de A. Mazereau, anciennement notaire public, dans cette paroisse, et il est également désigné par le même numéro sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, voyer, sous date du 20 janvier 1855, et annexé pour référence à un acte passé devant André Hero, Jr., notaire dans cette ville, le 19 janvier 1888, lequel lot forme l'angle des rues Terpsichore et Liberté et conformément à un certificat d'arpentage il mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur et face sur la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, mesures américaines. Acquis de F. J. Mellody, le 29 avril 1893, acte devant John J. Ward, notaire, régistré dans C. O., livre 150, folio 310, de même le 2 février 1911, régistré dans le livre 210, folio 28 du régistré de transfers des propriétés. La propriétés est connue sous les numéros municipaux 1527 et 1529 rue Liberté et consiste d'un cottage double ardoisé, 4 chambres et bain et hangar de chaque côté, etc. Rentes $14 chaque côté, et eau et égoûts.

2215 rue Terpsichore, un cottage simple ardoisé, 3 chambres et gallerie; rentes $11.

5. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Melpomène, Howard et Terpsichore, laquelle portion de terrain mesure vingt-neuf (29) pieds, sept (7) pouces de face sur la rue Liberté, par soixante-trois (63) pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est prise de l'arrière des deux lots désignés par les numéros un et deux (1 et 2) sur un plan tiré par J. Howard, architecte, et déposé comme plan No. 132 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations et avantages y appartenant. Acquis de Thos. Kennedy, le 22 juillet 1898, d'après acte passé devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans le livre 168, folio 618, du transfers des propriétés, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240, folio 28, du même régistré, comme sous 1511-1513 Sud Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, contenant 3 chambres de chaque côté; rentes $10 de chaque côté; eau et égoûts.

6. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le faubourg Annonciation de l'ancienne municipalité, maintenant le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme nombre de lot dix-huit de l'ilet numéro dix-sept (17) ancien, connu sous l'ilet No. 351 compris entre Melpomène, Liberté et Howard, d'après un plan de G. T. Dunbar, voyer, 1er avril 1842, et déposé à l'office de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, le dit lot mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, sur cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit ilet était désigné anciennement sous le nombre d'ilet dix-neuf (19) sur un plan tiré par Joseph Pilié, surveyeur, 20 juillet 1840, déposé au bureau de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, ensemble avec tous les bâtiments, améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies,

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER.

privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de Samuel Kearney, 7 décembre 1899, sous acte devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans livre 178, folio 70, du régistré de transfer des propriétés et le 2 février 1911 régistré dans livre 240, folio 28. La dite propriété est connue sous les numéros municipaux 1409-1411 rue Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, gallerie de face, 4 chambres et hangar de chaque côté; rentes $13.50 chaque côté et égoûts et eau.

7. Une certaine portion de terrain ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Erato, Roman, Derbigny et Thalie. La dite pièce ou portion de terrain mesure trente-trois (33) pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes, le tout plus ou moins, de face sur Erato et la même largeur sur le derrière, sur une profondeur de soixante-trois (63) pieds, onze (11) pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles. La dite portion de terrain est constituée de la portion de derrière des lost 11 et 12 qui originallement mesuraient 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes sur la rue Roman, sur 121 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur, le lot No. 11 formant l'encoignure de Erato et Roman. La balance du dit lot et 12 ont été vendus par la défunte à M. G. Gund, sous acte devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 janvier 1903, lequel acte est régistré dans C. O., livre 208, folio 506. Acquis de Mme S. L. Emery, sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 10 mars 1906, régistré dans C. O., livre 208, folio 506, aussi sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 2 janvier 1906, régistré dans le livre 240, régistré du transfer des propriétés, folio 28. La dite propriété est connue sous les numéros municipaux 3126 et 3128 rue Erato, et consiste d'un double cottage ardoisé, 3 chambres et hangar de chaque côté; loyer $9.

8. Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, dans la ville de Waveland, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

9. Lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 28 et 29 du Block No. 166, à Ansley, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

CONDITIONS — Comptant; les acheteurs devront payer au-dessus du prix d'achat les taxes de la ville et de l'Etat pour l'année 1914, et l'impôt de guerre. Les actes de vente seront passés devant George W. Flynn, Esq., notaire public, aux frais des acheteurs. Dix pour cent du prix devront être déposés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER.
W. ALEXANDRE BAHNS, Encanteurs.
JULES A. GRASSER,
GEO. W. FLYNN, Avocats.
déc—13,20,27 jan—3,10,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard Hetherton.

Propriété Commerciale de Choix du Deuxième District, 613-615 Bourgogne, entre les rues Toulouse et St Pierre. Cottage Double de Valeur dans le Sixième District, 3630-3632 rue Laurel, coin de la rue Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,292 — Division A — Aux enchères, MERCREDI, 23 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union — Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiqués à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 20 novembre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 100, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Toulouse et St Pierre, désigné par le No. Trois et mesure quarante et un pieds, quatre pouces et cinq lignes face à la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt treize pieds, six pouces et cinq lignes. Les bâtisses et améliorations sur la propriété décrite ci-dessus étant désignée par les numéros municipaux 613 et 615 rue Bourgogne et consiste en une bâtisse en brique à trois étages, divisée en deux parties de quatorze chambres chacun; balcons, halls, etc.

2. Une certaine pièce de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation; la dite portion de terre est composée de la partie de face des lots Nos. 17, 18 et 19 d'après un plan attaché à un acte de vente devant Frederick Delbel, notaire, de 4 juin 1892, la dite portion de terre fait le coin des rues Laurel et Antonine, et mesure vingt huit pieds, six pouces face à la rue Laurel, par une profondeur de quatre vingt treize pieds entre lignes parallèles égales. Les bâtisses et améliorations sur la propriété décrite ci-dessus étant désignée par les numéros municipaux 3630 et 3632 rue Laurel, et consiste en un cottage double en bois, avec toit en ardoise, contenant de chaque côté une galerie de face, quatre chambres avec bain. Sur le derrière il y a un bon hangar, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer des frais d'insciption, hypothèque et certificats de la Cour des Etats-Unis, les recherches des taxes et les frais de l'acte de vente devant être passé devant Louis R. Alba, Esq., notaire. Dix pour cent de dépôt seront requits au moment de l'adjudication pour valider la vente.

STROUDBACK & LATTER,
G. O. KRONENBERGER, Encanteurs.
Avocat. nov—22,29 déc—6,13,20,23

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt, etc., dans un procès

P. W. Seelig vs. Annie Walker, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,895 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Vic Dubois qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 28 decembre 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Devant l'entrée principale du Nouveau Bâtiment de Cour, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, tous les droits, le titre et l'intérêt de Victor Dubois en et au procès Victor Dubois vs. Jared A. Harrall, No. 110,528 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
déc—16,17,20,24,28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William H. Oncken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 100,685 — Division C. — Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le deuxième compte provisional présenté par William H. Murtagh, executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES B. ROSSER, JR, avocat,
110 Hibernia Bank Bldg.
déc 11-15-20

VENTES AUX ENCHERES.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE PROPRIETES COMMERCIALES ET RESIDENTIELLES

1118 N. Johnson, près d'Esplanade, cottage simple, 5 chambres, bain, égoûts et eau.
1615 N. Prieur, cottage simple, 3 chambres.
1142 N. Prieur, encoignure Kerlerec, magasin et 3 chambres, égoûts et eau.
1168-70 N. Prieur, cottage double, 5 chambre de chaque côté.
1225 Kerlerec, entre Roman et Prieur, très large lot vacant.

Louis Bolhem et als. vs. F. M. Boze, Tuteur Naturel — No. 108,979 — Cour Civile de District, Division D.

Par RAMSEY ET DANZIGER, C. A. Ramsey, Auctionaire.

Bureaux, 311 Rue Carondelet.
JEUDI, 31 DECEMBRE 1914, A MIDI, SERONT VENDUS A L'ECHANGE, 311, RUE BARONNE

aux enchères publiques en vertu d'un jugement lu et rendu en cour novembre 19, 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, concernant l'affaire mentionée et numérotée, m'autorisant à vendre les propriétés suivantes, savoir:

—AUn lot de terrain avec bâtiments et améliorations et toutes les appartenances les concernant, situé dans le troisième district de la ville, désigné par la letter A, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Esplanade, Kerlerec et Prieur, sur un croquis fait par Edgar Pilie, surveyeur, daté de mai 22, 1890, et annexé à un acte passé devant T. F. Meunier, notaire public, le 2 juin 1890. Lequel lot mesure 23 pieds, 11 pouces et 4 lignes de front sur la rue Johnson, et 119 pieds, 1 pouce et 7 lignes de profondeur.

—BUn certain lot de terrain ensemble avec bâtiments et améliorations, situé dans le troisième district de la ville, dans l'ilet No. 902, borné par les rues Prieur, Lapeyrousse, Johnson et Onzaga, ce lot mesurant (mesure anglaise) 18 pieds, 11 pouces de frontage sur la rue Prieur et 66 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

C-1—Un certain lot de terrain avec bâtiments et améliorations et toutes les appartenances le concernant, situé dans le troisième district de la ville dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, désigné par le No. 13, ilet No. 10, et mesure 32 pieds, 5 pouces 4 lignes de frontage sur Kerlerec et 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

C-2—Un certain lot de terrain situé dans le même ilet, désigné par le No. 14, sur un plan de Bourgerol, daté du 10 avril 1839 et déposé avec les records de L. Herou, mesurant 31 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la rue Prieur et 100 pieds de profondeur frontage sur la rue Kerlerec et connu sous le numéro 1442, rue Prieur.

C-3—Un certain lot de terrain situé dans le même ilet comme au-dessus, désigné par le No. 20, sur un plan de F. N. Tourne, architecte, daté de 2 juin 1869, attaché à un acte devant O. Drouet, notaire, 19 janvier 1869, et mesure 33 pieds 8 pouces de frontage sur Prieur et 132 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur. Améliorations connues sous les numéros municipaux 1648-70, rue Prieur.

CONDITIONS—Un tiers ou davantage comptant, le reste en billets d'un ou deux ans, guarantis par hypothèque et privilège de vendeur du taux de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication.

L'acheteur se chargera des taxes de 1914 en sus de l'adjudication et devra payer les actes de vente devant F. I. Dreyfous, notaire public, et les timbres de revenu.

Dix pour cent de deposit exigé au momnet de l'adjudication.
nov 29—dec 6,13,20,27,31

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

American Manufacturing Co. vs. James J. Everard.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,105 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 20 janvier 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvnt, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'ilet 1234, borné par l'avenue St. Roch et les rues N. Rocheblave, Espagne et N. Dorgenois, désigné par le No. 22 d'après un croquis ajouté à un acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, le 30 avril 1911; le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds et un pouce de la rue N. Rocheblave, et mesure 29 pieds et un pouce de face sur l'avenue St. Roch, par une profondeur de 115 pieds, 7 pouces entre lignes parallèles. Acquis d'après l'acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, le 30 avril 1911. Régistré C. O. B. 263, Folio 132.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de C de la Nouvelle Orléans.
GEORGE UNTEREINER,
Avocat pour le demandeur.
déc—20,26,31 jan—7,14,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samuel B. Stewart vs. Raphael Sample.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,795 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 6 janvier 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lots de terrain, etc., soit les lots 10 et 12, ilet 21, dans le Troisième District, chaque lot mesurant 13 pieds de front sur 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés par les rues de Bourbon, Villeré et St. Anthony et frontage sur la rue de Nord Robertson.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication soit faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
LYLE SAXON,
Avocat pour le demandeur.
déc—5,12,17,23 jan—1,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Olga Pauf, dûment autorisée, vs. Mme Arthur Durieu, Jr., veuve.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 54,479 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte d'entrée de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues St. Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, le 16 janvier 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

L'intérêt non divisé quatre cinquième (4-5) d'un certain lot de terrain dans le Troisième District de la ville, dans l'ilet No. 2,847, borné par le chemin Gentilly, les rues Caton, Bolon et des Français, lot désigné par No. 1, et mesure cinquante et un pieds, six pouces de face sur la rue Cato par cent six pieds, sept pouces de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
CLAUDE JOHNSON,
Avocat pour le demandeur.
déc—15,22,29 jan—5,11,16

VENTES AUX ENCHERES.

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIAIRE

PARTAGE JUDICIAIRE PARMI CO-PROPRIETAIRES.

Occasion avantageuse pour placement privé ou spéculation. Propriétés de valeur du Deuxième et Sixième District.

Nouveau D. C. 4740-42 rue Iberville, angl Bernadotte (rue pavée), 5 chambres et bain de chaque côté — service des égouts.

D. C. 4917-19 rue Franklin, près Robret, sur deux lots; 5 chambres de chaque côté.

Cottage sur deux lots rue Sonlat, près Franklin.

17 lots dans l'ilet des rues Franklin, Liberté, Robert et Upperline.

Baptiste Delean et als. vs. Mineur J. L. Fletirich et als.

No. 109,402, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

Par N. J. CLESI, Encanteur, bureau 321 rue Gravier, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en cette ville, sera vendue aux enchères publiques, en vertu et exécution d'un jugement rendu le 13 novembre 1914 et signé le 19 novembre 1914, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la division C de la dite cour, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet No. 612, borné par les rues Iberville, Bernadotte, St-Patrick et Canal, désigné par la lettre O, et formant le coin des rues Iberville et Bernadotte, mesurant 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes face à la rue Iberville par 100 pieds de profondeur et face à la rue Bernadotte. Nos. 4740-42 rue Iberville, angle Bernadotte.

2o Deux lots de terre avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet 528, borné par les rues Sonlat, Robert, Franklin et Saratoga, désignés comme lots E et F, se touchant et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes face à la rue Sonlat par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3o Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Sixième District de cette ville, en l'ilet 540, borné par les rues Franklin, Robert, Upperline et Liberté, désignés comme lots 18 et 19, se touchant et mesurant chacun 36 pieds face à la rue Franklin par 151 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Nos. 4917-19 rue Franklin, près Robert.

4o Dix-sept lots de terre, etc., Sixième District de cette ville, en l'ilet 540, borné par les rues Robert, Liberté, Upperline et Franklin, désignés comme lots Nos. 1 à 17 inclusivement, mesurant comme suit: lots 1 à 7 inclus mesure chacun 43 pieds 3 pouces face à la rue Robert par 120 pieds de profondeur; lot No. 1 fait le coin des rues Robert et Franklin; le lot 7 fait le coin des rues Robert et Liberté; lots Nos. 8 et 9 ont chacun 36 pieds face à la rue Liberté par une profondeur de 151 pieds, 4 pouces et 4 lignes; lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent chaque 36 pieds face à la rue Liberté par une profondeur de 120 pieds; le lot No. 12 fait le coin des rues Liberté et Upperline; lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 31 pieds, 4 pouces et 4 lignes face à la rue Upperline par une profondeur de 108 pieds; lots Nos. 15, 16 et 17 mesurent chaque 36 pieds face à la rue Franklin par une profondeur de 120 pieds; lot No. 15 fait le coin des rues Franklin et Upperline.

Le tout d'après des plans et mesures qui se trouvent à la Bourse.

Conditions—Un-tiers ou plus comptant, le reste à un an avec intérêt de 7 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à complet paiement; l'acte de vente devra comporter les clauses de sécurités usuelles; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant Emanuel L. Weil, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

N. J. CLESI, Encanteur, 821 rue Gravier.
nov—20,22,29 déc—6,13 [illegible]

AVIS AUX CREANCIERS

William L. Young, Examiner of State Banks, vs. Teutonia Bank & Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,258 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par William L. Young, Examiner of State Banks et St. Clair Adams, l'agent spécial, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN J. REILLEY, Avocat.
déc—12,14,16,21

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m
ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART	
Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	9:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
ARRIVEE	
Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 9—		—No. 1
5:50 p m. Dép	Nile-Orléans	Ar. 8:05 a m
8:45 p m. Ar	Bâton-Rouge	Dép. 5:10 a m
8:50 p m. Dép	Bâton-Rouge	Ar. 5:05 a m
10:50 p m. Dép	Angola	Dép. 3:45 a m
1:37 a m. Dép	Mansura	Dép. 12:13 a m
2:49 a m. Ar	Alexandria	Dép. 11:05 p m
9:59 a m. Dép	Alexandria	Ar. 10:55 p m
4:15 a m. Dép	Aloha	Dép. 9:41 p m
7:59 a m. Ar	Shreveport	Dép. 5:54 p m
No. 6—		—No. 5
6:55 a m. Dép	Nile-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m. Ar	Bâton-Rouge	Dép. 4:05 p m
10:00 a m. Dép	Bâton-Rouge	Ar. 4:00 p m
12:01 p m. Ar	Angola	Dép. 2:05 p m

Illinois Central

DEPART	
Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m
ARRIVEE	
Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m	Nile-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m	Brownsville	3:30 a m
"THE GULF COAST SPECIAL."		
Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Rouge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m	Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m
"THE HOUSTON DAYLIGHT."		
Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a. m.	Bâton-Rouge	7:00 p. m.
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART	
Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pou. Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m
ARRIVEE	
Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	[illegible]:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m
roe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.	
Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m
ARRIVEE.	
Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Texas and Pacific

DEPART.	
Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m
ARRIVEE.	
Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:35 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Mon-	

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:30 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:35 p m
Louisville et Cincinnati	8:35 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	3:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:35 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m